

SAMEDI 17 OCTOBRE, devant le centre culturel, les habitants étaient venus, à l'appel du collectif «100 % contre», brûler des feuilles d'impôts symboliques pour protester contre la décision du Préfet. Les animateurs ont appelé à la poursuite des actions et informé qu'ils allaient s'adresser à tous les parlementaires du Département. Le porte-parole du collectif des agents communaux déclarait : «normalement, quand une ville augmente les impôts, c'est pour plus de service public, alors qu'à Grigny, le Préfet taxe les habitants et réduit les services».



La Communauté d'Agglomération vote un motion pour demander le retrait de l'arrêté du Préfet et souligne que Grigny est un territoire dynamique en matière de créations d'emplois

La motion met en garde l'Etat sur les conséquences de l'augmentation des impôts sur la création du centre ville : « cela porterait un coup d'arrêt au processus de renversement d'image que les politiques locales s'attachent à réaliser depuis des années ». Elle met également en lumière la dynamique de ce territoire : Les Lacs de l'Essonne ont généré 23 % des créations d'emplois privés dans le département entre 2003 et 2007.



Il faut nous entendre !



Et maintenant ?

Au-delà des actions en direction du Préfet, il a été décidé de contacter les parlementaires de l'Essonne et les Ministres concernés :

Le Député de notre circonscription, **Julien DRAY (PS)** a écrit au Ministre Hortefeux. Dans sa lettre il met en cause «l'utilité d'une telle décision, dont l'efficacité, de l'aveu même de la Préfecture, est remise en cause, puisque de nouvelles hausses sont déjà envisagées pour les années suivantes. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir intervenir auprès de la Préfecture pour mettre un terme à ces augmentations iniques et envisager une solution qui ne lèserait pas les Grignois».

Le Député Maire de Draveil, **Georges TRON (UMP)** s'est exprimé sur le contexte budgétaire de Grigny, le 16 octobre, lors d'une réunion à la Ferme Neuve. Il s'est demandé pourquoi les Préfets n'avaient pas pris à temps les mesures qui auraient pu éviter le creusement du déficit budgétaire. Il a ajouté que Grigny porte un bon projet, que la ville ne peut pas s'en sortir seule et qu'il fallait l'aider à réussir.

Le Sénateur de l'Essonne, **Bernard VERA (PCF)** a pris contact avec le Maire. Il se met à la disposition des Grignois et va intervenir auprès des instances concernées.

Au tribunal, contre l'augmentation des impôts



Le Maire et des élus au Tribunal Administratif de Versailles, accompagnés par de nombreuses personnes, sont venus soutenir la demande de recours en annulation de l'arrêté préfectoral sur la hausse des impôts. Le Tribunal n'avait pas à se prononcer sur le fond de cette démarche mais sur la légalité de l'arrêté. Il ne l'a pas suspendu.